



# *La Paix, c'est ma Culture !*

*Du quartier à la planète*



**Pour que  
nos communes  
cultivent la paix**

**Argumentaire, propositions, questionnements**





# LES COMMUNES, actrices de la Paix

## *Argumentaire du Mouvement de la Paix en vue des élections municipales*

*« Construire un monde pacifique ne commence pas dans les salles de conférence .... Cela commence sur le terrain, dans les quartiers, ... Cela commence par des leaders éclairés dans les villes et villages partout dans le monde. Cela commence avec vous et vous êtes en première ligne. »*

Déclaration de Ban Ki Moon,  
secrétaire général  
des Nations Unies,  
lors de son intervention  
devant les membres  
de Maires pour la Paix,  
à la Conférence d'examen du  
TNP, mai 2010, New York, USA.





Shaviva Winslade à Tasman, Nouvelle-Zélande (10 ans)

« Message de l'artiste »

**Ma peinture a été inspirée par l'espoir de paix pour chaque humain, quelle que soit sa race, sa culture, son âge ou son statut social.**



## Sommaire

### Des propositions argumentées

Orientations de politique générale 8

Éducation à la culture de la paix 12

Divers moments forts dans l'année 14

Les jeunes et la paix 18

Solidarités internationales 22

Pour un monde sans armes nucléaires 26

Questionnements 30

Illustrations du document :

dessins primés lors du concours 2024 des villes pacifiques organisé par Maires pour la Paix international



# Avant-propos

## Appel conjoint des Maires d'Hiroshima et de Nagasaki

Aujourd'hui, l'équilibre mondial est fragilisé avec l'invasion russe de l'Ukraine et l'aggravation de la situation au Moyen-Orient impliquant le conflit entre Israël et la Palestine et la récente confrontation militaire entre Israël et l'Iran. Ces régions continuent de subir les effets dévastateurs de la guerre, faisant d'innombrables morts, y compris des civils. De telles attaques de représailles et leur escalade ont considérablement accru le risque de conséquences catastrophiques pour les civils, des régions entières et le monde entier.

En ce 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale et de la première utilisation de bombes atomiques dans l'histoire de l'humanité, les villes et les citoyens continuent d'être touchés par les attaques militaires malgré les efforts diplomatiques en cours pour parvenir à des résolutions pacifiques des conflits. L'usage de la force contre un pays, qui entraîne la perte de vies civiles innocentes, est totalement inacceptable.

Tous les décideurs politiques doivent reconnaître la nécessité d'écouter sincèrement les voix de la société civile et de résoudre les problèmes par des moyens diplomatiques rationnels et pacifiques, et non par la violence. Maires pour la paix, un réseau mondial de dirigeants de gouvernements locaux engagés à protéger la sûreté et la sécurité de leurs citoyens, exige fermement que les différends internationaux soient résolus par des efforts diplomatiques par le dialogue afin que la paix puisse prévaloir dans notre vie quotidienne.

Au nom de Maires pour la paix, qui regroupe environ 8 500 villes membres dans 166 pays et régions, nous déclarons par la présente qu'avec toutes les personnes en quête de paix dans le monde, nous ferons tout notre possible pour parvenir à une paix mondiale durable et créer un monde exempt d'armes nucléaires.

松井一寛

MATSUI Kazumi  
President of Mayors for Peace  
Mayor of Hiroshima

鈴木史朗

SUZUKI Shiro  
Vice President of Mayors for Peace  
Mayor of Nagasaki

# Objectifs



Le Mouvement de la paix développe un projet fondé sur la conviction que la paix se construit avant tout par la satisfaction concrète des droits humains sur l'ensemble de la planète et donc de notre territoire national.



Keisan Amani à Azna, Iran (6 ans)

« Message de l'artiste »

***Les gens peuvent être amis, vivre ensemble et être heureux ensemble, même s'ils ont des couleurs de peau différentes.***

**Cette prise en compte des droits humains se concrétise aussi au niveau de chaque commune.**

L'expression souvent utilisée « *penser global, agir local* » trouve sa réalisation concrète dans la vie de nos communes. Elles sont aussi un lieu privilégié de construction des solutions à travers l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie de proximité.

Le monde est dans nos quartiers et les quartiers sont une richesse souvent inexploitée pour l'émergence d'une culture de la paix et de la non-violence.

Les moyens nécessaires doivent être consacrés à l'éducation et à la culture de la paix pour permettre une appropriation populaire des enjeux internationaux et renforcer tous les liens de solidarité internationale entre citoyen-ne-s et entre villes et territoires.

Il convient de favoriser les engagements citoyens et d'impliquer les associations pour porter et réaliser des actions pour la paix et contre la montée des idées fascisantes et discriminatoires.



# Une diplomatie des villes bien vivante

## Culture de la paix et élections municipales

Le monde détourne d'énormes ressources vers le secteur de la défense (selon le SIPRI, + de 2300 milliards d'€ en 2024), laissant les besoins fondamentaux tels que l'alimentation, la santé, l'éducation, l'emploi et les défis environnementaux largement sous-financés. Le déséquilibre entre les budgets de défense et d'aide sociale ou de développement est frappant dans la plupart des pays. Pourtant, malgré la crise économique mondiale et l'opinion publique mondiale opposée aux excès de dépenses militaires, il y a peu de signes réels que les gouvernements soient prêts à ce stade à initier un changement radical de priorités de dépenses.

Nous voulons une sécurité axée sur les besoins humains tels que la sécurité environnementale et climatique, la sécurité alimentaire et économique, la sécurité sociale et sanitaire, la sécurité communautaire et politique - pour les Européens et pour tous

les citoyens du monde. Nous voulons une paix transformatrice et juste qui inclut les conditions nécessaires à l'épanouissement des sociétés, telles que la lutte contre les causes profondes des conflits, la bonne gouvernance, la liberté et la promotion du potentiel créatif humain.

## Une diplomatie des villes bien vivante

Dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les villes ont été des architectes de la paix avec des jumelages de chaque côté du Rhin.

Cette diplomatie des villes est bien vivante grâce notamment au réseau des « Maires pour la Paix » qui alerte le monde depuis des décennies sur le risque nucléaire, grâce à l'association Cités unies France, qui permet aux communes de s'unir vers des objectifs communs d'union de la paix et de démocratie, ou encore avec Cités et gouvernements locaux unis.

À côté de l'impérieuse nécessité du silence des armes, les villes construisent, chaque jour, les



valeurs du dialogue. La diplomatie, c'est, au fond, la patience du temps long contre la fulgurance des armes !

## Faire rentrer les villes sur la scène internationale

Pour construire un monde meilleur, nous devons plus que jamais faire entrer les villes sur la scène internationale et donner voix au chapitre au municipalisme pacifique et à la diplomatie des villes. Cela passe par faire vivre des ju-

melages et coopérations pour le dialogue entre les peuples ; construire des stratégies locales de culture de paix auprès des concitoyens ; réaffirmer avec force que tout doit être fait pour trouver une issue diplomatique à toutes les guerres.

Les collectivités locales ont donc un rôle décisif à jouer.

Dominika Derkach à Nova Ushytsia, Ukraine (9 ans)

« Message de l'artiste »

*La photo montre une petite fille dormant paisiblement dans sa chambre, serrant son jouet préféré - un ours en peluche. Dehors, on peut voir une ville nocturne avec des fenêtres lumineuses de gratte-ciel, rappelant la vie et l'espoir même dans les temps sombres. Le ciel étoilé et la lune au-dessus de la ville créent une atmosphère de confort et de tranquillité. Le dessin transmet le rêve que chaque enfant peut s'endormir sous un ciel paisible, se sentant en sécurité et aimé*





# Axe 1 : Orientations de politique générale

C'est une bascule historique, car le Ministère de l'Éducation a longtemps été le premier poste de dépense de l'État, l'école étant considérée comme une « *priorité républicaine* ».

En principe, c'est le ministère le plus stratégique, puisqu'il sert à former les générations futures et scolarise plus de 10 millions d'élèves. À partir de 2026, l'Éducation passe pourtant au second plan derrière les dépenses militaires.

Le budget de Sébastien Lecornu prévoit déjà la suppression de 4000 postes dans le primaire et le secondaire. L'argument de la droite est que le nombre d'élèves est en baisse. Ce qui est vrai, la démographie étant vieillissante. Mais ce serait justement l'occasion de mettre les établissements scolaires à un niveau convenable. Les classes françaises restent parmi les plus chargées d'Europe, et les salaires enseignants stagnent à un niveau anormalement bas comparé aux autres pays riches. Mais pas question pour les néolibéraux, il faut « *ajuster* » les dépenses de l'Éducation.

Le ministère de l'Éducation sera donc crédité de 64,5 milliards d'euros l'an prochain, hors pensions. Et des économies sont réalisées sur les fonds sociaux scolaires, alors que les besoins augmentent, et le Pass Culture, qui vise à réduire les inégalités. L'enseignement privé, lui, bénéficie de crédits stables de l'État.

Du côté du Ministère des Armées, l'argent coule à flot. Ce dernier bénéficie de 6,7 milliards d'euros supplémentaires par rapport à 2025. Aucun autre secteur ne bénéficie d'une telle hausse. 40.000 recrutements sont prévus en 2026, et près de 14 milliards d'euros sont annoncés pour acheter de nouveaux armements, dont 2,4 rien que pour les munitions, soit une hausse de plus de 30% par rapport à 2025.

# Propositions



**1** Demander que le Maire présente en conseil municipal un rapport d'orientation positionnant la culture de la paix comme un axe structurant de la politique communale et proposant un budget dédié aux actions pour la paix et en montrant la liaison avec les ODD la lutte pour le climat et tous les droits humains.

**2** Nommer un-e adjoint-e à la Culture de la paix et la solidarité internationale.

**3** Les communes doivent être des lieux d'échanges, de débats démocratiques et les politiques locales doivent contribuer à assurer la sécurité des citoyens en travaillant à la satisfaction de tous les droits humains. Cette logique de la sécurité humaine ne doit pas conduire à armer les polices municipales.

**4** Adhérer au réseau « Maires pour la paix France. »

**5** Poser un panneau à chaque entrée de ville matérialisant cette adhésion et l'apposer sur tous les documents officiels de la ville.

**6** Soutenir les populations victimes de la guerre.



Pol Calzado à Caldes de Montbui, Espagne (6 ans)

« Message de l'artiste »

*Comment les festivals peuvent unir les gens et contribuer à une coexistence pacifique.*



# Axe 1 : propositions (suite)

**7** Prendre en compte l'histoire de la ville et de son patrimoine, par la réalisation d'initiatives mémorielles et d'ouverture sur les problématiques actuelles.

**8** Encourager les échanges et l'ouverture aux autres.

**9** Adopter une politique d'investissement et d'approvisionnement de marchés, stipulant que la ville n'investira pas dans des entreprises complices de graves violations des droits humains et ne passera pas de contrat avec elles.

**10** Mettre en place des systèmes alimentaires offrant à tous des aliments sains, tout en préservant les ressources naturelles et la biodiversité de la planète (préconisations de la FAO—Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation).

**11** Aller vers la neutralité carbone au niveau de la ville

Devenir climatiquement neutre dans tous les secteurs tels que l'énergie, les bâtiments, la gestion des déchets et les transports, d'ici à 2030 grâce à des approches innovantes, un processus associant les citoyens, les organismes de recherche et le secteur privé.

Cet effort est d'autant plus important que les villes sont à l'origine de plus de 70 % des émissions mondiales de carbone, et consomment plus de 65 % de l'énergie mondiale. En outre, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), plus de 50 % de la population mondiale vit déjà dans des zones urbaines, et cette proportion devrait passer à plus de 70 % d'ici 2050.



Délégation à Hiroshima et Nagasaki  
en août 2025

# Outils



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



10 % des dépenses militaires  
mondiales suffiraient  
à atteindre les 17 ODD  
(Objectifs de Développement Durable)





# Axe 2 : Éducation à la culture de la paix

## Pour un droit à grandir en paix

Le 20 novembre, c'est la journée internationale des droits de l'enfant.

Éduquer à la paix, à la fraternité et à l'esprit critique n'est pas un supplément d'âme : c'est une exigence républicaine et une condition de la démocratie.

À l'heure où les guerres se multiplient, où les discours de haine se banalisent et où la désinformation fragilise les jeunes, il est de notre responsabilité collective d'offrir à chaque enfant une éducation fondée sur la raison, la vérité, l'égalité et la solidarité.

L'article premier du Code de l'éducation rappelle que « *le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égale dignité des êtres humains, du droit, de la vérité et de la raison.* »

Les valeurs de la République — liberté, égalité, fraternité, laïcité — et la culture humaniste promues sur *Eduscol* en sont la boussole.

La Convention internationale des droits de l'enfant (1989) stipule que « *l'éducation doit préparer l'enfant à la vie dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre les peuples.* »

Ce devoir moral, juridique et républicain appelle des actes concrets.

# Propositions



- 1** Intégrer systématiquement l'éducation à la paix et à la citoyenneté (EMC, EMI, parcours citoyen) dans les enseignements, conformément aux orientations de l'UNESCO et d'Eduscol.
- 2** Assurer la **formation des personnels** à la médiation, à la gestion non-violente des conflits et à la pédagogie coopérative.
- 3** Renforcer les **partenariats** avec les associations et mouvements d'éducation populaire œuvrant pour la paix et les droits humains.
- 4** Favoriser les expressions sur la paix et la nécessité d'agir pour la Paix dans les bulletins municipaux.



Dima Alomari à Zarka, Jordanie (7 ans)

« Message de l'artiste »

***Mama est ma Paix unir les gens  
et contribuer à une coexistence  
pacifique.***



# Axe 3 : Des moments forts sur l'année

## Inscription de la culture de la Paix dans les moments forts qui scandent la vie de la cité

C'est dans la conscience de chacun de nous, que se construit la volonté de lutter pour un monde meilleur : de justice, de solidarité et de paix ; respectueux des droits humains et de la planète.

Chaque initiative doit être l'occasion, de développer nos convergences dans l'action et l'unité la plus large autour de la défense de la Charte des Nations unies, de la déclaration universelle des droits de l'homme, du respect du droit international, des résolutions des Nations Unies pour une culture de la paix et des travaux du Giec.



# Propositions



**1** Valoriser la culture de paix sur la ville.

**2** Intégrer la dimension paix - solidarité internationale et culture de la paix :

a. Le 8 mars, pour la journée internationale pour les droits des femmes.

Patriarcat, autoritarismes et militarisation : un même système de domination

L'augmentation des violences faites aux femmes s'accompagne de la montée des autoritarismes et de la militarisation.

Partout, la logique du réarmement, du contrôle et de la domination des corps et des peuples s'accompagne d'une recrudescence des violences sexistes.

**STOP**  
aux violences faites aux femmes



Les femmes sont les premières victimes des guerres, des déplacements forcés, des régimes autoritaires et des fondamentalismes.

Le Mouvement de la Paix réaffirme que la paix, la démocratie et les

droits des femmes sont indissociables.

Le multilatéralisme, promu par l'ONU et la société civile mondiale, est le seul cadre légitime pour relever ce défi planétaire : éradiquer les violences faites aux femmes et construire une culture de paix et d'égalité.

b. Le dernier dimanche d'avril pour la journée de mémoire de la déportation et des camps d'extermination nazis,



c. Le 16 mai, pour la journée mondiale du vivre ensemble,



# Axe 3 : Propositions (suite)

- d. Le 20 juin, pour la journée mondiale de solidarité avec les réfugiés,
- e. Les 6 et 9 août pour la commémoration des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki à travers des actions d'information,



# Propositions



## f. Le 21 septembre, pour la journée internationale de la paix

Depuis 2001, la journée du 21 septembre est consacrée « *journée internationale de la paix* » par l'Assemblée générale des Nations unies. Celle-ci invite tous les pays et tous les peuples à respecter l'arrêt des hostilités durant cette Journée et à la commémorer avec des mesures éducatives et de sensibilisation du public aux questions liées à la paix.

« *Faisons germer une culture de paix* ».

António Guterres, le Secrétaire général de l'ONU, a déclaré que « *dans un monde aux prises avec les conflits, les inégalités et la discrimination, nous devons plus que jamais nous efforcer de promouvoir le dialogue, l'empathie et les droits humains pour toutes les personnes* ».

Saisir l'occasion de cette journée pour essayer de rassembler le plus largement possible les hommes, les femmes, jeunes, moins jeunes, est un défi. Il est vital de les appeler à réfléchir sur l'importance d'agir pour établir, consolider la paix sur tous les continents, pour eux, leur vie quotidienne, leur épanouissement.

21 Septembre

Journée internationale  
de la PAIX



[www.21septembre.org](http://www.21septembre.org)



- g. Le 26 septembre, pour la journée mondiale pour l'élimination des armes nucléaires,
- h. Le 20 novembre, pour la journée internationale des droits de l'enfant,
- i. Le 10 décembre pour la journée internationale des droits de l'homme,
- j. Pour la Semaine de la Paix et de la Solidarité internationale avec appels à projets scolaires, culturels, associatifs entraide et solidarité, colloques ou conférences, accueil de délégations de villes jumelées,



Développer des activités sous le libellé « les arts en paix » avec participation des écoles et des citoyens.



## Axe 4 : Les jeunes et la Paix

La construction d'un monde de paix nécessite d'appréhender la notion de paix dès le plus jeune âge. En effet il est plus difficile de construire la paix, quand les adultes décisionnaires et citoyens se sont construits dans un monde en guerre.

L'existence de la guerre devient « normale », et « faire la guerre » fait partie des « options » à envisager, au même titre que la discussion et l'échange. L'Homme se fait la guerre depuis tellement longtemps, que « Faire la guerre » apparaît pour les enfants comme naturel.

### La paix nécessite donc un apprentissage.

Elle nécessite également d'être définie, surtout pour les enfants. Si le mot fait consensus, la notion, les valeurs que l'on y met font l'objet de débats, voire de rapport de force. La paix est-elle l'absence de bombes sur mon territoire ? Est-elle l'absence de conflit ? Son application inclue-t-elle simplement les questions militaires ? Prend-elle en compte la violence et les inégalités sociales ? Ainsi, des travailleurs qui luttent pour leurs emplois ne déstabilisent-ils pas la « paix » existante ? Ou au contraire ne sont-ils pas victimes d'une violence moins visible ? Poser ces questions, sans qu'elles soient exhaustives, est essentiel pour définir ce que l'on souhaite transmettre au travers une culture de paix. Réfléchir à l'éducation à la paix, c'est aussi définir une politique en direction de l'enfance et de la jeunesse. Ces moments, dans la vie du futur citoyen sont particuliers. Dans sa construction d'Homme, que souhaitons nous lui permettre et lui offrir ? Pour que le citoyen en devenir puisse à son tour devenir « acteur de la paix ».



# Propositions



**1** Favoriser la création d'ateliers d'éducation à la paix dans la ville et ses quartiers.

**2** Favoriser l'éducation à la citoyenneté internationale des jeunes par leur participation à des initiatives nationales ou internationales présentant un intérêt certain pour la paix (participation à des conférences dans le cadre de l'Onu ou de l'Unesco, colloques pour la paix, délégation en Allemagne co-construites avec de jeunes allemands avec visites de lieux mémoriels tel que musée de Nuremberg, camps de concentration, visite du musée de Guernica).

**3** Veiller à faire des activités sportives et des terrains de sports des lieux de fraternité et de convivialité d'où sont exclus les violences et le racisme.



**4** Education à l'écocitoyenneté.



Sayed Mahan Mosavi à Shahinshahr, Iran (6 ans)

« Message de l'artiste »

*Vivre paisiblement signifie coexister avec la nature, les humains, les animaux et les plantes sans causer de tort .*



# Axe 4 : Propositions (suite)

**5** Plantation d'un (ou plusieurs) arbre de la Paix Hibakujumoku ; également appelé arbre survivant est un arbre ayant survécu aux bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki en 1945.

II



L'Arbre est un symbole vivant de paix, d'équilibre, de réconciliation et d'unité. est un modèle exemplaire de force tranquille, de grandeur, de liberté, d'épanouissement, d'abondance et de solidarité généreuse.

En plus de nous rassembler dans l'unité, les arbres nous inspirent le calme et nous offrent l'oxygène que nous pou-

vons respirer pour nous apaiser.

Ce patrimoine arboricole dans nos villes, quartiers et villages a une valeur pédagogique inestimable pour la construction et l'enracinement durable de la Paix, tant dans nos vies individuelles que pour le collectif.

Un acte de paix,  
en harmonie  
avec la nature



# Propositions



## Ne pas entrer dans les dispositifs de l'armée à destination de la population ou des plus jeunes.

Ce qui devrait être un principe sacré est aujourd'hui remis en question par des discours qui préparent l'opinion à accepter l'inacceptable : l'idée que nos enfants pourraient devoir mourir pour la patrie.

Lorsque le général Fabien Mandon affirme qu'il faut « *accepter de perdre nos enfants* », une limite morale essentielle est brisée. On demande aux familles, aux enseignants, aux grands-parents d'intégrer la mort de la jeunesse comme une perspective normale. Cette injonction glace et révolte : comment oser réclamer un tel sacrifice alors que ceux qui l'exigent n'ont pas su préserver la paix, alors que c'était leur responsabilité ?

La Charte des Nations Unies impose aux États de résoudre les différends par la diplomatie et de ne consacrer aux armements que le strict minimum (article 26 de la charte des Nations unies).

Mais depuis des décennies, les grandes puissances, France incluse, ont trahi ces obligations. Elles ont laissé s'installer une culture de guerre, alimentée par une explosion des dépenses militaires et par la puissance du complexe militaro-industriel.

Les budgets mondiaux atteignent aujourd'hui des niveaux record passant de 1000 milliards de dollars en 2000 à 2740 milliards en 2025, tandis que les peuples s'appauvrissent et que la misère fait des ravages : en 2023, plus de 61 millions de personnes sont mortes des conséquences du sous-développement, de la misère et des conséquences de la misère (voir J. Ziegler « Où est l'espoir » Le seuil).

Dans le même temps, la richesse se concentre entre quelques mains, et les multinationales disposent d'un pouvoir économique financier, médiatique (et idéologique), et politique sans précédent.

Les rencontres cultivent la paix





# Axe 5 : Solidarités internationales

## Solidarités internationales et coopérations décentralisées

Cela passe notamment par encourager tout ce qui permet de vivre ensemble harmonieusement.

Les villes sont habituées à accueillir des populations et des cultures diverses. Ainsi, faisons le pari de développer un terreau de solidarités interculturelles, relever le défi d'une solidarité en actes dans le respect de toutes les formes d'altérité.

## Importance de la vie associative

Placer la vie associative au centre d'un projet solidaire.

Au-delà du Forum des associations existant, il s'agit de mettre en réseau les nombreuses associations qui fleurissent dans les villes.

Or promouvoir le lien entre les associations, c'est créer les conditions matérielles de l'exercice de cette ouverture à l'autre. Cela passe nécessairement par la mise à disposition d'un lieu où pourront se rencontrer, échanger toutes les associations, en favorisant une synergie capable de fédérer diverses initiatives sources d'enrichissement pour tous.

## Une culture de la Paix

Remettons au centre de notre projet politique une culture de la Paix en encourageant l'éducation pour tous, le dialogue entre les humains et la recherche de consensus.

Développer la tolérance et la solidarité de manière à dépasser les images de l'ennemi, c'est d'abord apprendre à comprendre l'autre.

En outre, la solidarité, c'est aussi assurer l'égalité entre les femmes et les hommes par la pleine participation des femmes dans les prises de décisions mais aussi lutter contre diverses formes de discrimination et de violence à leur encontre.

Enfin, œuvrer pour la paix, c'est aussi favoriser la participation démocratique en formant des citoyens responsables et autonomes.



Les bibliothèques sont ainsi des lieux de documentation, de conférences, de rencontres diverses destinées à créer ou à maintenir du lien social au service d'une culture de la Paix et de l'épanouissement de l'Humain.

### Une ouverture vers l'International

Vivre harmonieusement dans une ville, c'est encore considérer que nous ne sommes pas seuls au monde et que nous tissons des liens avec d'autres peuples, dans une tradition internationaliste.

Mieux connaître la culture de l'autre, c'est déjà faire un grand pas dans l'appréhension des racines de conflits éventuels.

La solidarité en actes, c'est un engagement concret au service des droits de l'homme parce qu'apprendre de toutes nos différences par le dialogue et la culture est un processus essentiel à l'enrichissement de tous.

### Vers une ville-refuge

Être solidaire en actes, c'est encore porter une attention particulière aux groupes humains vulnérables tels que les réfugiés. Migrants « économiques », migrants « climatiques » ...n'avons-nous pas à revisiter un devoir d'hospitalité ?

En soutien au travail engagé par les associations, les municipalités doivent relayer une approche d'ouverture aux exilés (prêts de locaux, parrainages républicains...).

Il s'agit à présent d'aller plus loin et de porter dans le débat public la nécessité de repenser au niveau local les pratiques d'accueil des exilés et de leur accès au territoire, indépendamment des injonctions gestionnaires et sécuritaires.

A rebours des réactions identitaires et xénophobes, c'est devenir une ville « refuge » visant à promouvoir l'ouverture à l'altérité, dans une tradition d'hospitalité urbaine.



# Axe 5 : Propositions

**1** Développer les jumelages, les partenariats de soutien au développement et de coopération décentralisée en lien avec le milieu associatif local (Aide possible via le réseau <https://www.coordinationsud.org/> )

**2** Mettre en place des contrats pluriannuels d'objectifs (CPO) sur le thème de la culture de la Paix avec les associations agissant dans ce domaine dont le Mouvement de la Paix.

**3** Participer la 2<sup>ème</sup> quinzaine de novembre au Festival des solidarités internationales (FESTISOL, lien : <https://www.festivaldessolidarites.org/> ) en partenariat avec les ONG et les écoles de la ville (expositions, spectacles, projections, ateliers et débats) et favoriser la venue dans la ville de citoyens engagés dans leur pays dans la lutte pour la paix, la fraternité, la liberté.

Lancé il y a plus de 20 ans, le Festival des Solidarités est un rendez-vous international pour promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres.

Chaque année en novembre, des associations, collectivités, établissements scolaires, structures socio-culturelles, acteurs d'économie sociale, groupes de citoyens.ne.s, etc. organisent des animations conviviales et engagées pour donner aux citoyens.ne.s de tout âge l'envie d'agir pour un monde juste, solidaire et durable.

Favoriser tout ce qui permet aux citoyens de mieux connaître les différentes cultures dans un esprit de respect mutuel.



Être solidaire, c'est choisir de défendre les droits humains et de porter partout des valeurs d'ouverture, d'entraide, de justice et de paix.



# Propositions (suite)



- 4** Favoriser tout ce qui permet aux citoyens de mieux connaître les différentes cultures dans un esprit de respect mutuel.





# Axe 6 : Pour un monde sans armes nucléaires

Le désarmement nucléaire est une question de survie pour l'espèce humaine et de préservation de la planète. Toute frappe nucléaire est un crime contre l'humanité, moralement insoutenable à cause des conséquences humaines catastrophiques car elle vise les populations civiles.

Les armes nucléaires sont illégales, dangereuses, coûteuses économiquement et inutiles militairement. L'abolition des armes nucléaires est une obligation du droit international au travers de l'article 6 du TNP et des principes essentiels du droit humanitaire international (Convention de Genève).

Dans ce contexte, la France, en tant que signataire du TNP, doit s'engager sans tarder dans la réalisation de ce qu'elle a signé, à savoir la mise en oeuvre effective du désarmement nucléaire.

Les armes nucléaires étant illégales, comme le précise la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU en 1961, l'heure n'est pas aux débats idéologiques mais à la mise en œuvre du droit international d'autant que l'histoire montre que les États possédant des milliers de bombes atomiques restent vulnérables face aux attentats terroristes.

La France et l'Europe doivent s'engager dans la mise en œuvre de la décision de l'Assemblée Générale des Nations Unies d'écrire en 2017 un traité d'interdiction des armes nucléaires.

## Cette année, l'accord aura 5 ans , une victoire de la société civile

1. **Les armes nucléaires sont désormais illégales** : le TIAN est le premier cadre juridique mondial à interdire clairement l'utilisation, la possession, le développement, les explosions et la stratégie de dissuasion nucléaire. Il renforce les normes de non-prolifération et trace une voie crédible, vérifiable et irréversible vers leur élimination.
2. **Le mythe de la dissuasion est remis en cause** : en s'appuyant sur des faits scientifiques et humanitaires, le TIAN vient challenger cette conception de la sécurité portée et acceptée par une minorité, moins de 50 États

# Propositions



3. **La justice nucléaire progresse** : le traité a déplacé le regard porté sur les armes nucléaires. Elles ne sont plus des symboles abstraits de puissance, mais des armes responsables de souffrances humaines et environnementales durables, reconnues au cœur des débats internationaux.
4. **Le monopole du débat nucléaire est brisé** : le TIAN met fin à un système où seuls les États dotés dictaient les règles. Les conférences liées au traité ont ouvert le débat et contraint les États nucléaires à répondre publiquement, notamment sur les thématiques des conséquences d'une guerre nucléaire et des conséquences des explosions nucléaires.

## Déclarer solennellement que la ville soutien le Traité international d'interdiction des armes nucléaires.

La seule façon efficace de faire face à ce danger potentiel est d'interdire et d'éliminer les armes nucléaires. En soutenant le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, les maires et les président.e.s de départements et de régions affirment donc le droit des habitants de leur ville à vivre dans un monde libre de la menace nucléaire. D'ailleurs, ce droit est souhaité par une majorité de Françaises, comme de la population européenne.





# Les populations seront les premières et dernières victimes !



## Les maires et les président·e-s de départements et de régions sont aux premières loges ...

des défis de notre siècle (pauvreté, santé, changement climatique...) et ils/elles ont compris que les réponses ne peuvent pas se trouver dans une démarche solitaire.

Ces élu·e-s ont ainsi été les premier·ères à engager des programmes d'actions (Agenda 21) pour lutter contre le dérèglement climatique. Face aux problématiques mondiales, ils/elles ont souvent été en première position, car les élu·e-s savent que cette pression positive au niveau local, aura un effet au niveau national et international.

En retour, chaque avancée internationale aura un effet positif pour ses concitoyens.

Les villes et les collectivités territoriales sont les principales cibles des armes nucléaires.

**Cette réalité doit tous nous interpeller.** En cas de détonation nucléaire (peu importe sa localisation à travers le monde), c'est l'ensemble de la communauté internationale qui en subira les conséquences humanitaires, sanitaires et environnementales pour une durée indéfinie. L'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) le 7 juillet 2017, par une écrasante majorité des États membres de l'ONU et son entrée en vigueur le 22 janvier 2021 sont des avancées sans précédent pour mettre fin à la menace de ces





armes de destruction massive. La création d'une interdiction globale permet de faire avancer les processus de désarmement nucléaire, et de sortir des mythes.

**Depuis cette date, les armes nucléaires sont illégales au regard du droit.**

Les élu·e·s ont une pleine responsabilité pour assurer la sécurité publique, économique, culturelle et environnementale de leurs villes et collectivités. La crise du Covid a montré leur rôle essentiel (parfois avant l'action de l'État) sur l'action sanitaire pour protéger, aider et accompagner la population.

Chacune des politiques réalisées a eu pour objectif que les concitoyens vivent dans les meilleures conditions possible.

**Un·e élu·e responsable ne peut donc pas ignorer une menace, c'est son devoir d'agir.**

Aucune villes et collectivités territoriales ne devraient être ciblées par des armes de destruction massive qui viendront détruire des écoles, des musées ou encore des hôpitaux. Des biens que des politiques publiques auront longuement mis en place par des efforts humains et financiers importants.

Les conséquences sur une ville moderne seraient catastrophiques.

La seule façon efficace de faire face à ce danger potentiel est d'interdire et d'éliminer les armes nucléaires.

En soutenant le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, les maires, les président.e.s de métropoles, de départements et de régions affirment donc le droit des habitants de leur ville à vivre dans un monde libre de la menace nucléaire. D'ailleurs, ce droit est souhaité par une majorité de Français·es, comme de la population européenne.

Ces élu·e·s peuvent aider à la naissance d'une prise de conscience nationale de la nécessité de se protéger de ces armes de destruction massive. Ils ont su le faire, par exemple, en utilisant moins (ou plus du tout) de pesticides, d'engrais, de produits chimiques dans les mobiliers urbains, d'OGM dans les cantines scolaires. Ces initiatives n'ont qu'un but : renforcer la sécurité des citoyens.

**103 villes et collectivités ont signé l'appel pour l'interdiction des armes nucléaires ; 1070 dans le monde.**

Accès au site d'ICAN France et à tous les documents nécessaires : [Appel des Villes et des Collectivités Territoriales pour soutenir le TIAN | ICAN France](#)



# Questionnements

A travers ce document, nous vous avons fait part d'un certain nombre de propositions.  
Nous sommes à votre disposition pour échanger sur leurs pertinences, contenus et mises en œuvre.



## Culture

Quel engagement en matière d'éducation et de culture de la paix ?

## Droits Humains

Quelles initiatives prendrez-vous pour mettre à l'abri tous êtres humains ?

Quelles sont vos propositions pour agir en faveur de l'égalité des droits entre femmes et hommes ?

## Économie de guerre ou de Paix

Comment vous inscrivez vous dans la surenchère visant à développer la culture de guerre ?

Quel positionnement sur les mesures anti-sociales liées notamment à l'économie de guerre et à la militarisation des politiques publiques ?

Quelle est votre position sur l'augmentation des dépenses militaires en France ?

Quel positionnement au regard de l'industrie militaire, les exportations d'armes et quel devenir pour cette industrie ?

## Pacifisme

Ne croyez-vous pas que notre pays pourrait s'inscrire dans la construction d'une sécurité collective européenne incluant bien entendu la Russie, comme cela s'est déjà pratiqué, par exemple en 1975 avec la conférence d'Helsinki, alors que la guerre froide battait son plein ? Ce qui était possible il y a 50 ans, ne le serait-il plus ?

Quel est votre positionnement sur la Journée Internationale de la Paix ?

Êtes-vous favorable à l'adhésion de notre ville à l'association des Maires pour la Paix France ?

Êtes-vous favorable à une motion de soutien au Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires ?

## Santé & Éducation

Quel positionnement sur les services publics, et l'universalité des droits en matière d'école et de santé ?



## Extrait du Manifeste de Séville

Nous proclamons en conclusion que la biologie ne condamne pas l'humanité à la guerre, que l'humanité au contraire peut se libérer d'une vision pessimiste apportée par la biologie et, ayant retrouvé sa confiance, entreprendre, en cette Année internationale de la paix et pour les années à venir, les transformations nécessaires de nos sociétés. Bien que cette mise en œuvre relève principalement de la responsabilité collective, elle doit se fonder aussi sur la conscience d'individus dont l'optimisme comme le pessimisme sont des facteurs essentiels.

**Tout comme « les guerres commencent dans l'esprit des hommes », la paix également trouve son origine dans nos esprits. La même espèce qui a inventé la guerre est également capable d'inventer la paix. La responsabilité en incombe à chacun de nous.**

Le manifeste de Séville sur la violence a été rédigé en Espagne, en 1986, à l'occasion de l'année internationale de la paix. Des scientifiques se sont réunis pour répondre à la question : « Est-ce que la biologie ou les sciences sociales contemporaines ont mis en évidence quelques facteurs biologiques qui soient un obstacle insurmontable, ou tout au moins sérieux, à la construction de la paix dans le monde ? ». Le Manifeste de SÉVILLE diffusé par décision de la Conférence générale de l'UNESCO à sa vingt-cinquième session, Paris, France, 16 novembre 1989

**LA PAIX**  
**C'EST LA CONVERGENCE**  
**DE NOS**  
**ASPIRATIONS**

Document réalisé à partir d'éléments issus des réflexions du Mouvement de la Paix et d'associations amies en vue des prochaines élections municipales.

Janvier 2026

Le comité d'Indre-et-Loire du Mouvement de la Paix est à votre disposition pour échanger sur ces questions.

Nous écrire : CD 37 Mouvement de la Paix, 8 impasse des Papillons, 37000 Tours ou [37@mvtpaix.org](mailto:37@mvtpaix.org)